



**BUSSANG**  
Vosges

Monsieur le Président de la MRAe  
Mission régionale d'autorité environnementale  
DREAL / SEE  
14, rue du Bataillon de Marche n°24  
BP 81005  
F 67070 STRASBOURG

Fait le 12/12/2025 à BUSSANG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'autorité environnementale, conformément aux articles R104-33 à R104-37 du Code de l'Urbanisme. Cette consultation porte sur la prise en compte de l'environnement la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de BUSSANG, afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale.

Cette procédure permet de répondre aux besoins de l'entreprise VOIRIN grâce à la création d'une zone dédiée aux activités économiques.

Cette consultation intervient avant l'enquête publique.

Je joins à cette saisine le document le dossier utile pour un examen au cas par cas ad hoc de mon projet.

Vous voudrez bien me transmettre un accusé de réception avec la date de réception de cette saisine. Votre avis devrait nous parvenir dans les 2 mois à compter de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Maire,**

**Bachir AïD**



**COMMUNE DE BUSSANG**

2, Place de la Mairie - 88540 BUSSANG

☎ 03.29.61.50.05 - Courriel : [mairie@bussang.fr](mailto:mairie@bussang.fr) - Site Internet : [www.bussang.fr](http://www.bussang.fr)

